

Aussi nos étoffes mélangées, qui comprennent des articles bon marché, offrent-elles une diminution beaucoup moindre, et nos mérinos, qui sont un produit de grande consommation, ont-ils trouvé un débouché énorme. En somme, pour les tissus divers de laine pure, nous n'avons pas perdu de terrain comme producteurs.

Les étoffes mélangées de l'Angleterre et de l'Allemagne, malgré l'extrême modicité de leur prix, n'ont pu s'emparer de notre marché, et si notre draperie s'est un peu ralentie par des causes accidentelles, nos tapis dans tous les genres trouvent de jour en jour un débit plus prononcé sur les marchés étrangers.

On en peut dire autant de la passanterie, des dentelles de laine et des vêtements confectionnés. Mais les châles de laine languissent, et la bonneterie, par des causes que nous avons plusieurs fois indiquées, reste en arrière du progrès de nos industries nationales.

Le lin et le chanvre et les produits qui en dérivent présentent les plus satisfaisants résultats, et ne pourront que gagner par la restauration du grand marché américain.

L'industrie du coton, presque annihilée par les événements, tend à reprendre son ancienne importance, et l'abaissement des prix pour les tissus est la conséquence d'un approvisionnement croissant de la matière première.

La section exprime le désir d'une classification plus étendue des diverses provenances des cotons, qui impliquent autant de diversités de prix.

La cinquième section se compose de tous les autres produits fabriqués et matières de fabrication. L'industrie parisienne en constitue la majeure partie.

Dans cette nombreuse catégorie d'articles, les vicissitudes de hausse et de baisse se balancent sans autre motif que le jeu ordinaire des éventualités commerciales. Toutes sont plus ou moins prospères, à l'exception de la papeterie, qui est en souffrance et qui se plaint, malgré quelques améliorations récentes, de ne pouvoir se procurer à des prix modérés, comme autrefois, les drilles ou chiffons dont s'empare l'étranger.

Parmi les succédanés du chiffon, il est une matière qui paraît appelée à jouer un grand rôle dans les arts, c'est le sparte, sorte de graminée que produit l'Espagne, dont je vous signalais, dans mon rapport de 1864, les nombreuses et diverses applications, et qui s'est depuis révélée sous un nouvel aspect. On en fabrique un excellent et beau papier, dont nous avons eu des échantillons sous les yeux. L'Angleterre en emploie déjà des quantités considérables, et les fabricants français, après des essais décisifs, seraient prêts, dit le commissaire spécial, à entrer dans cette voie si un déclinement au tarif des chemins de fer et à celui des douanes faisait admettre le sparte comme *véritable filamen* et non sur le pied des juncs et roseaux. Je joins à mon rapport une note détaillée sur cet intéressant sujet.

Ainsi que Votre Excellence pourra le voir par le travail des sections, plusieurs de nos industries réclament des dégrèvements analogues; elles voudraient le rachat des canaux, la suppression des droits de navigation, l'abaissement des tarifs de chemin de fer et des droits fiscaux qui mettraient à bas prix la houille et les matières premières. Sans doute cela serait désirable, mais vous jugerez, Monsieur le ministre, jusqu'à quel point ces vœux sont conciliables avec les engagements de l'Etat et avec les besoins du Trésor.

Il est un vœu, toutefois, exprimé par la commission tout entière, afin de faciliter sa tâche, et sur lequel j'appelle la sollicitude de Votre Excellence. Il s'agit de la refonte générale du tarif des douanes, auquel les traités ont fait de nombreuses et profondes brèches, que les lois et décrets successifs ont hérissé de suppléments et d'exceptions, et dont les nomenclatures ne répondent plus d'ailleurs à l'état actuel d'un certain nombre de produits naturels ou manufacturés.

Cette réforme aurait d'abord l'avantage de dégager de toute confusion et de placer sous son jour vrai le mécanisme de notre régime douanier; elle simplifierait ensuite considérablement le travail des hommes distingués dans le commerce ou l'industrie qui s'attachent à leurs affaires pour prêter à votre administration un concours aussi actif que désintéressé pour la formation annuelle de la statistique commerciale de la France.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'hommage de ma haute et respectueuse considération.

Le Conseiller d'Etat, président de la commission,  
F. HEURTIER.

#### LES AGENTS DE CHANGE DE PARIS.

Pour diverses raisons, on s'intéresse beaucoup dans les départements, à ce que nous appellerons la crise des agents de change. En effet, si parmi nos concitoyens mêlés aux affaires de Bourse, il y en a qui ont souffert des liquidations de juillet à septembre, d'autres en sont sortis avec avantage. Or, qui est-ce qui répond des sommes gagnées? Ce ne sont pas, quelque bizarre que cela soit, les joueurs perdants, ce sont leurs intermédiaires, les agents de change. Le spéculateur indélicat, (nous ne bifferons pas le mot), est libre de renier sa dette; l'agent de change ne le doit pas.

Il le peut. Et voilà justement l'inquiétude, chez les capitalistes provinciaux ou parisiens. On évalue à plusieurs millions les dettes de Bourse laissées au compte des agents de change. C'est la ruine de

plusieurs, la gêne de tous. Aussi se demandait-on, surtout depuis quelques semaines, comment cela allait finir. Une note du *Moniteur* vient de nous l'apprendre :

« La compagnie des agents de change, dans la séance générale qu'elle a tenue le 16 courant, n'a pas voulu venir au secours de ceux de ses membres qui se trouvent embarrassés, de peur d'engager le principe de la solidarité des agents de change entre eux et vis-à-vis du public. La chambre syndicale qui lui avait proposé de voter les sommes nécessaires, a vu dans ce refus un manque de confiance envers elle et elle a, à l'unanimité, donné sa démission.

« Les membres qui la composent se sont mis alors à la tête d'une souscription qui a réuni immédiatement les fonds nécessaires pour faire face à toutes les réclamations des créanciers.

« Ainsi le public n'aura pas à souffrir des suites de la crise la plus forte qui ait jamais frappé la place de Paris. »

Nous ne sommes pas tout à fait de l'avis du journal officiel. Malgré la résolution on ne peut plus honorable du syndicat des agents de change, la crise qui pèse depuis bientôt trois mois sur le marché spéculateur a causé de grands malheurs, a fait de nombreuses victimes. Celles de Paris nous intéressent un peu celles de la province beaucoup. Il y a eu des fortunes emportées par un coup de Bourse comme les feuilles d'automne par un coup de vent. C'est chez nous toute dette est sacrée. On préfère la ruine au deshonneur. Puisque du moins la leçon servir aux imprudents du passé, aux téméraires de l'avenir! Elle a été assez cher payée!...

Il n'en est pas moins satisfaisant d'apprendre que les personnes au profit desquelles ont tourné les opérations durant ces derniers mois sont garanties contre toute fâcheuse éventualité. Payer lorsqu'on a perdu, cela peut-être cruel; mais perdre lorsqu'on a gagné, même à la Bourse, ce serait déplorable.

LAFFITE.

#### BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Le bilan de la banque de France constate une nouvelle diminution de l'encaisse et des comptes courants particuliers. La diminution est de 15,188,000 fr. sur le premier de ces chapitres et de 802,000 fr. seulement sur le second. Par contre, le portefeuille a augmenté de 11,662,000 fr. la circulation des billets de 3,559,000 fr. et le compte courant du trésor de 737,000 fr. Les avances sur lingots se sont accrues de 1,081,000 fr. et celles sur les actions et les obligations de 4,117,000 fr.

Les fabriques viennoises se préparent avec activité à figurer dignement à la prochaine Exposition universelle. Le ministère d'Etat vient de former un comité central pour organiser une exposition complète de tout ce qui se fait en Autriche pour les besoins matériels et moraux des classes ouvrières dans tous les pays de la monarchie. Cette exposition sera très complète et permettra de suivre l'ouvrier depuis le moment de son entrée à l'école jusqu'au jour où il est contraint, soit par ses infirmités, soit par l'âge, de quitter l'atelier. Le trésor impérial en supportera tous les frais.

Les filatures de soie de Valence préparent en ce moment de magnifiques produits de leur industrie pour les envoyer à la prochaine Exposition de Paris. La fabrique de Batifora se propose d'exposer des soies dont on fait le plus grand éloge et qui prouvent non-seulement la beauté des soies de Valence, mais aussi l'excellence des procédés employés, grâce auxquels elles pourront soutenir la comparaison avec celles de l'étranger.

Le comité pour l'exposition des cotons à Naples vient de publier deux volumes de mémoires avec un catalogue des différentes espèces cultivées en Italie. Dans ces provinces méridionales, cette culture prospère singulièrement. Les connaisseurs prétendent qu'à cet égard l'Italie méridionale pourra faire un jour une sérieuse concurrence à la production américaine.

Le comité de Manchester avait envoyé des échantillons de la culture anglaise, ainsi que trois médailles en or et six en argent pour être distribués aux cultivateurs italiens de coton de semence indigène, ou bien de coton Nouvelle-Orléans ou Sea-Island. Elles ont été toutes décernées. Nombre de machines aussi ont été exposées, soit de nouvelle invention, soit offrant des modifications aux procédés déjà connus.

On voit par une statistique de 1865, publiée par la Chambre de commerce de Naples, que la production de cette année a été inférieure de moitié à celle de l'année précédente. Un changement soudain de température, a réduit à environ 100,000 balles de 200 kilogrammes une récolte qu'on avait évaluée à 300,000.

Le comité se dispose maintenant à envoyer tout ce qu'il aura de mieux à l'Exposition universelle de Paris.

Il est de nouveau question et très sérieusement de la cession à une Compagnie des docks-entrepôts de Rouen, ou du moins la municipalité a reçu à cet égard d'une société anglo-française une proposition formelle sur cette base : achat à la ville de Rouen, pour le prix de 2 millions de l'établissement actuel; capital de 5 millions employé à la construction de nouveaux bâtiments sur le quai Saint-Sever. Si la municipalité acceptait cette proposition, les docks-entrepôts de Rouen, devenant une entreprise particulière, comme

dans la plupart des grandes villes, constitueraient depuis la Caserne jusqu'à la rue Saint-Benoit un vaste ensemble de magasins appropriés à l'emmagasinage de chaque nature de marchandises, cotons, laines, huiles, farines, etc. On sait que les docks actuels sont insuffisants, que des plaintes nombreuses se produisent, que trop fréquemment on a dû refuser les chargements de navires, que le commerce et le mouvement du port en souffrent et qu'une pétition réclamant comme indispensable la construction de nouveaux magasins est venue échouer devant des motifs d'économie budgétaire.

#### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La circulaire suivante vient d'être adressée à MM. les sous-préfets et maires du département :

Lille, le 11 octobre 1866.

Messieurs, l'épidémie qui sévit en ce moment dans le département et qui s'est étendue à un certain nombre de communes rurales, m'a fait reconnaître que dans plusieurs localités les commissions d'assainissement instituées en vertu de la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres, fonctionnaient d'une manière satisfaisante et qu'elles avaient rendu les meilleurs services. J'ai été heureux, en les encourageant dans cette voie de progrès, de leur en témoigner toute la gratitude de l'administration.

Mais, à côté de ces excellents résultats obtenus sur quelques points, j'ai été amené à constater que, dans beaucoup de localités, les Commissions n'existaient que de nom ou avaient cessé de s'occuper depuis longtemps du but de leur institution, et bien des causes d'insalubrité ont malheureusement contribué à la propagation de l'affection.

Le Conseil général l'a lui-même reconnu dans sa dernière session et il a demandé que des mesures fussent prises pour donner à ce service une direction plus active.

Les instructions n'ont pourtant pas manqué à ce sujet. J'en trouve la preuve dans le Recueil des Actes administratifs de la Préfecture et je vous prie, Messieurs, de vous reporter aux circulaires que mes prédécesseurs vous ont adressées sous les dates du 30 avril 1850, 15 novembre même année, 27 avril 1852, 9 décembre 1852, 8 avril 1856, 13 septembre même année, 14 juin 1861, 15 mai et 22 novembre 1863. Toutes ces circulaires contiennent des avis bons à suivre en tout temps et particulièrement dans les circonstances présentes.

Je fais donc un pressant appel à tous les fonctionnaires municipaux et je les prie avec instance de s'occuper de la réorganisation des Commissions d'assainissement ou de donner à leurs travaux la plus active impulsion.

Les commissions, partout où cela n'a pas encore été fait doivent visiter avec soin et attention les maisons occupées par la classe laborieuse et poursuivre activement la réalisation des améliorations dont elles reconnaîtront la nécessité. La circulaire du 14 juin 1861, contient sous ce rapport un programme qui peut leur servir de règle de conduite et auquel elles ne sauraient trop souvent se reporter. Elles y trouveront des instructions d'une netteté, d'une précision qui les éclaireront sur toutes les causes d'insalubrité à faire disparaître.

Mais les commissions n'ont pas seulement à s'occuper des habitations actuellement existantes; il importe qu'elles veillent bien porter également leur sollicitude sur les constructions qui s'élèvent pour servir de logements aux ouvriers. Bien souvent, pour ménager le terrain et augmenter leurs revenus, des propriétaires font bâtir sur des emplacements restreints ou peu convenables, des logements étroits et ne présentant aucune des conditions d'hygiène et de salubrité. Sans doute, la loi ne permet pas d'agir à l'égard de ces propriétés par voie préventive, et les Commissions d'assainissement ne peuvent légalement et efficacement intervenir que lorsque les bâtiments sont mis en location; mais on peut toujours user de conseils, et si des propriétaires étaient avertis à l'avance qu'en construisant dans de mauvaises conditions, ils s'exposent à encourir l'interdiction prévue par la loi du 13 avril 1850, on les amènerait facilement, j'en suis sûr, à faire mieux pour ne pas compromettre leurs intérêts.

Je vous prie, Messieurs, de donner connaissance de cette circulaire et de celle citée plus haut aux commissions d'assainissement instituées ou à réorganiser dans vos communes, et je compte sur vos bons soins pour qu'elles remplissent désormais, avec persévérance et activité, la mission si importante et si utile qui leur est dévolue.

Agréer, etc.

Le Préfet du Nord, L. SENCIER.

#### BACCALAURÉAT ÈS - SCIENCES.

La Faculté des Sciences ouvrira à Lille, le lundi 5 novembre 1866, à 7 heures du matin, dans le lieu ordinaire de ses séances, rue des Fleurs, sa première session d'examen de l'année scolaire 1866-1867.

Les épreuves auront lieu : 1° pour le baccalauréat complet, d'après les nouveaux programmes prescrits par le règlement du 25 mars 1865; 2° pour les aspirants au diplôme restreint, selon les prescriptions de l'arrêté ministériel du 24 janvier 1859.

Les candidats devront adresser à M. le recteur, du 25 octobre au 1er novembre, terme de rigueur, les pièces d'usage, et

faire connaître la nature du baccalauréat pour lequel ils se présentent, ainsi que la langue vivante (anglais, allemand, italien, espagnol), sur laquelle ils veulent être interrogés.

#### EXAMENS

pour la collation du grade de licencié.

La Faculté des Sciences de Lille ouvrira le jeudi 12 novembre 1866, à huit heures du matin, dans le lieu ordinaire de ses séances, rue des Fleurs, sa première session d'examen de l'année scolaire 1866-67, pour la collation du grade de licencié.

Les candidats devront adresser à M. le recteur de l'Académie de Douai, dans la quinzaine qui précédera cette session, les pièces d'usage.

M. le ministre de l'instruction publique a adressé dernièrement une circulaire à MM. les recteurs sur la direction qu'il convient de donner à l'étude de la grammaire dans les écoles primaires.

Nous extrayons de cette importante circulaire les passages suivants qui démontrent la nécessité de donner à cet enseignement une direction plus pratique :

« Si l'étude sérieuse de la grammaire est une des plus importantes à poursuivre; si, par l'analogie, des procédés du langage elle nous conduit à découvrir certaines lois de l'esprit; si par la comparaison des grammaires entre elles, on arrive à retrouver les filiations des peuples et l'identité des races, si enfin elle constitue, pour une intelligence déjà mûre, une des applications les plus fécondes de la philosophie éclairée par l'histoire, on doit avouer que, pour les enfants, elle n'est trop souvent qu'un objet d'effroi.

Une grande partie du temps de la classe est, chaque jour, employé dans certaines écoles à la récitation de longues leçons de grammaire, à la rédaction d'inextricables analyses logiques et grammaticales, qui remplissent leurs cahiers ou leur mémoire, et ne disent rien à leur esprit.

Cet enseignement doit être remplacé par des leçons vivantes. Il faut réduire la grammaire à quelques définitions simples et courtes, à quelques règles fondamentales qu'on éclaircit par les exemples; il faut aussi, à mesure que l'intelligence des enfants se développe, les mettre en présence des plus beaux morceaux de notre littérature, leur faire reconnaître le sens et jusqu'aux nuances des mots, la suite et l'enchaînement des idées, plus tard les inversions, même les hardesses du génie, et compter, dans cet exercice, encore plus sur cette logique et cette grammaire naturelle qu'ils portent en eux que sur le vieux bagage d'abstractions et de formules dont on accable leur mémoire sans profit pour leur intelligence. »

On nous communique le renseignement suivant :

- « Quatre jeunes gens de Roubaix, entrés en seconde à la Providence d'Amiens, après avoir fait leur troisième à l'Ins-titution N. - D. - des - Victoires, ont eu dès la première composition et dans un cours de 32 élèves les places de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup>.
- « Ce résultat obtenu dans un établissement de premier ordre donne la mesure de la force des études que l'on fait à l'Ins-titution libre de notre ville. Il est flatteur pour nos jeunes compatriotes et pour la maison où ils ont été formés. »

#### SOUSCRIPTION

Ouverte au bureau du JOURNAL DE ROUBAIX pour les familles des victimes du choléra, à Wattrelos.

#### QUATORZIÈME LISTE

M. Bayart-Herminet	40 fr.
M <sup>me</sup> Demay	80
M <sup>lle</sup> Fideline Lepers	100
M. Florimond Dupire	100
Anonymes	200
C. D.	400
M. Béghin-Tiers, adjoint	200
M. Agache-Dulhoit	300
M. Agache-Delannoy	100
M. Duthoit-Despature	50
Un anonyme de Roubaix	100
	1,670
Montant des treize listes précédentes	15,830
Total	fr. 17,500

Les habitants de la ville de Roubaix sont prévenus que le bureau des CONTRIBUTIONS DIRECTES est transféré rue de l'épidémie 44. (6386)

#### THÉÂTRE

Grâce à Mlle Dejaset, les représentations théâtrales de cette semaine ont été de véritables bonnes fortunes pour notre public. Il nous est donné rarement, en effet, de voir et d'entendre ces comédiens de la vieille roche qui ont conservé intacts toutes les bonnes traditions.

Aujourd'hui, beaucoup d'artistes dramatiques recherchent avant tout l'effet, l'éclat; ils sacrifient les détails les plus fins, les plus précieux pour mettre en relief telle farce qui fera rire le public; ou bien, lorsqu'ils ont récité avec emphase une

tirade ronflante, mais vide comme la caisse du Grand-Turc, lorsqu'ils ont réussi en un mot à enlever les applaudissements, soyez sûrs qu'ils se croient de grands hommes — auprès d'eux, Talma n'est qu'un polisson.

A l'école de Mlle Dejaset, au contraire, le geste est sobre, la parole nette, nuancée intelligemment; tous les détails sont développés avec tact; on glisse sur les situations les plus scabreuses, les mots les plus risqués.

Le *Vicomte de Létorières* vaut infiniment mieux, à notre avis, que les *Premières armes de Richelieu*. Il y a aussi plus de ressources pour l'artiste et l'on sait avec quel admirable talent Mlle Dejaset sait en tirer parti. Le deuxième acte surtout mérite une mention particulière.

Nous citerons comme ayant parfaitement compris leur rôle : Mme Maës (Geneviève) M. Tourtois (Desperrières); M. Steiner (Ponponac).

Outre le *Vicomte de Létorières*, nous avons eu lundi *Une position délicate*, gentille petite comédie de Scribe, qui a été bien rendue par nos artistes ordinaires. Mentionnons M. Steiner (de Treneuil); M. Nistich (de Marencey) Mme Nistich (Mme de Marencey); et Mme Bolnay (Amélie). Nous avons dit déjà que Mme Bolnay était inexpérimentée et nous le répétons; mais nous ne saurions trop encourager cette jeune artiste; notre public lui est favorable, et, avec un peu plus de confiance en elle-même, elle arrivera à un bon résultat.

La *Douairière de Brionne*, charmante comédie a été jouée jeudi à la grande satisfaction du public; elle a été redemandée pour demain dimanche.

Dans cette même soirée, Mlle Dejaset a chanté la *Linette de Branger* avec âme et expression; impossible de mieux rendre la pensée de l'auteur.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'éminent artiste a été rappelé plusieurs fois à chaque représentation; des bouquets lui ont été offerts. — C'est bien le moins que l'on pouvait faire.

En terminant, nous devons constater le succès obtenu dimanche par Mlle Servier dans la *Femme aux œufs d'or*. Cette artiste avait paru assez faible à première vue et le public l'avait accueillie plus que froidement; mais elle s'est relevée de son échec.

P. S. C'est définitivement demain dimanche qu'aura lieu la représentation d'adieu de Mlle Dejaset, avec *Voltaire en Vacances* et la *Douairière de Brionne*. Ceux qui n'ont pas encore vu la grande artiste doivent donc se hâter.

On annonce aussi pour dimanche les débuts de M. Servin, premier comique, venant de Toulouse.

Lundi, première représentation du *Maitre de la Maison* et incessamment la mise à l'étude de *Nos bons Villageois* de M. Sardou.

#### THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 21 octobre à 6 heures 1/2. Billets et entrées de faveur généralement suspendus.

A la demande générale et pour les adieux de Mlle DEJAZET et de M. TOURTOIS.

Première représentation de : VOLTAIRE EN VACANCES, comédie vaudeville en deux actes.

LA DOUAIRIÈRE DE BRIONNE, comédie en un acte, mêlée de chant.

TAMBOUR BATTANT, vaudeville en un acte.

LE VOYAGE A DIEPPE, comédie en deux actes.

Lundi 22 octobre à 6 heures 3/4.

LE MAITRE DE LA MAISON, comédie nouvelle en 5 actes.

LA FEMME AUX ŒUFS D'OR.

#### FAITS DIVERS

—Par mi les maisons qui disparaissent aux alentours des Halles, est celle qu'habitait une femme célèbre dans les annales du crime parisien, Jeanne Astier, la *Belle drapière*.

Elle s'était mariée quatre fois. Le cinquième mari crut devoir prendre quelques précautions; un beau soir il feignit l'ivresse, et s'aperçut que sa tendre moitié allait lui verser une goutte de plomb fondu dans l'oreille.

Il l'en empêcha, naturellement. On exhuma ses quatre prédécesseurs; il fut prouvé que Jeanne Astier avait expérimenté sur eux le même moyen de veuvage, et la *Belle drapière* fut brûlée vive en place de Grève.

— A Dresde, dans les cafés de la terrasse de Brühl, au bas de laquelle coule l'Elbe, il y a beaucoup de laques. Les officiers prussiens fréquentent naturellement ces établissements, et leur plaisante humeur s'exerçant sur le roi de Saxe, ils ont donné à tous les garçons, indistinctement, le nom de Jean. C'est le nom du roi. Un jour, un maître de café fut pris d'un sentiment de dignité. On appelle Jean de toutes parts : Messieurs, dit-il très poliment aux officiers prussiens, Jean est en voyage; si vous voulez vous contenter de Guillaume, son remplaçant, je vais vous l'envoyer.

— On mande de Toulon, le 10 octobre, au *Messager du Midi* : « Gennin, condamné aux travaux forcés aux dernières assises des Bouches-du-Rhône, et arrivé depuis quinze jours à peine au bague de Toulon, avait disparu samedi des parcs au charbon de Castignean, sans que l'on pût savoir